

Saint-Magne, le 23 Mars 2009

Michel BAZIN

Aux

Clients de la SAS ARGEFO

Et

De la SARL Sud Gironde Forêt

Lettre info Tempête N° 5

Mesdames, Messieurs,

Voici déjà deux mois que l'ouragan « Klaus » est venu balayer des années de travail et réduire à néant les projets de récolte. Les plaies sont toujours béantes. Se promener en forêt c'est aujourd'hui aussi réjouissant que de visiter un cimetière.

La tempête de 1999 nous avait déjà montré ces visages de désolation mais la santé économique des industries locales nous avait permis de trouver la force et donné les moyens de récolter les chablis sans trop de perte. Dans le mouvement, les sylviculteurs avaient su retrouver l'énergie pour nettoyer et reconstruire la forêt.

La problématique d'aujourd'hui n'est plus la même, la crise n'épargne personne. Les industries n'ont pas les moyens ou les débouchés pour assurer le rôle qu'ils avaient tenu en 1999. L'Etat n'avait pas eu à aider à l'enlèvement des bois, mis à part pour le transport des bois et par des aides pour l'acquisition des machines d'abattages.

On ne peut pas dire que le gouvernement n'ait pas pris conscience du problème actuel, mais de tout évidence, il n'en a pas réellement mesuré l'ampleur. On sait aujourd'hui que le stockage est vital d'abord pour les sylviculteurs de façon à créer un débouché artificiel, puis pour les industriels qui sinon, verraient la matière première disparaître du massif. Mais les stockages coûtent chers, très chers. Pour exemple, on compte entre 8 et 10 Euro/tonne rien que pour l'investissement. Lorsque les objectifs de stockage des uns et des autres approche les 4 Millions de tonne la 1^{ère} année, et qu'au mieux l'Etat apporte 60% d'aide, il reste une part énorme que devront assumer tous les porteurs de projet et de tels investissements, limitent le nombre de candidat .

L'appel à projet mis en place par l'Etat demande à tout porteur de projet qui veut bénéficier de l'aide, de démontrer la faisabilité économique de son projet donc de dire quand, comment et à quel prix il déstockera. Or, le principe du stockage, c'est de reporter l'entrée de la matière à 3 ou 5 ans. Mais à quel prix les industriels achèteront les bois dans cinq ans, restera-t-il des industriels dans le massif pour les acheter ? ! Le marché du bois en 1^{ère} et 2^{ième} transformation s'effondre et bien malin celui qui pourra donner le prix du bois dans cinq ans.

De plus, une loi qui n'existait pas en 1999, oblige tout industriel qui s'engage dans le stockage, ou par une lettre d'intention s'engage au destockage, à intégrer dans son bilan ces stocks. Autant dire que les bilans sont plombés et que toute démarche auprès des banques avec des bilans négatifs, devient très difficile.

Le CIPM* estime que 13 millions de m3 de stockage sont nécessaires, j'ai peur que l'on arrive juste à en mettre 30% en place.

Ceci est un exemple parmi bien d'autres pour montrer le fossé qui existe entre la prise de conscience du problème et la mise en place des moyens pour le résoudre. Il faut soutenir les stockeurs, aider le destockage par des primes au destockage. Le bois ne doit pas être plus cher au destockage sinon il n'intéressera personne !

Le stockage est une chose, le nettoyage et la reconstitution en sont une autre. Le forfait hectare n'est pas en cause, la différence vient de l'estimation de la superficie à traiter. Pour les sylviculteurs, il manque environ 100 Millions d'€uro pour servir tout le monde.

Si le gouvernement ne réagit pas, les aires de stockages ne se mettront pas en place, les bois ne seront pas évacués, même bradés, et derrière, c'est toute la filière qui vacille.

Les arrêtés ministériels sortis la semaine dernière vont dans le bon sens, mais quelque soit le sujet, les montants des aides annoncés ne sont pas suffisants. Il faut que tout le monde se mobilise pour dire le mécontentement du monde sylvicole

Le CIPM se réunit lundi 23 Mars à Mont de Marsan. Il est prévu de mettre en place une grande manifestation de l'ensemble de la filière. La date prévue pour ce rassemblement est le **10 AVRIL 2009**. D'ores et déjà, réservez cette date !

A tous, cordialement,

Michel BAZIN



* CIPM : Conseil Interprofessionnel du Pin Maritime